

POSSIBILITE DE DON DEDUCTIBLE DES IMPÔTS

**Les dons en faveur des associations d'intérêt général (dont la nôtre)
ouvrent droit à réduction fiscale :
66 % des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable.**

Don (chèque séparé)/grille exemple Réduction impôt 66%	
Montant don	Gain
100 €	66 €
200 €	132 €
250 €	165 €

Je règle en joignant __ chèques à l'ordre de l'ASPCTT pour ma cotisation (possibilité d'étaler les paiements jusqu'à fin décembre), plus 1 chèque de _____ en tant que don.